

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

016-211602362-20160330-D\_2016\_4\_4

Reçu le 08/04/2016

DE LA COMMUNE DE MOUTHIER-SUR-BOËME

8, place du champ de foire

16440 - MOUTHIER-SUR-BOËME

tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38

mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

**délibération :**

**D\_2016\_4\_4**

L'an deux mille seize, le mercredi 30 mars à 20 h 00, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 23

Date de convocation du Conseil : 24 Mars 2016

Présents : 22

**Présents :** Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur CARTERET Michel, Madame COULEN Anne-Marie, Madame HITIER Marie-Christine, Monsieur LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur BERCHENY Dorian, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Monsieur NOËL Frédéric, Madame COUSSY Stéphanie, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur PONTINI Daniel

Votants : 23

**Objet : Affectation de résultats  
d'exploitation 2015 - Commune**

**Pouvoirs :**

Madame BERTIN Nathalie a donné pouvoir à Madame COUSSY Stéphanie

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame BERTIN Nathalie

**Secrétaire de Séance :** Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie  
les jour, mois et an que  
dessus.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Michel CARTERET, Maire,

Au registre sont les  
signatures. Pour copie  
conforme.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de la Commune pour l'exercice 2015 ;

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015 ;

Constatant que le résultat de clôture 2015 fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 407 920,47 €
- un excédent d'investissement de 330 996,17 €
- un déficit d'investissement sur les Reste à Réaliser (R.A.R) de -75 914,40 €

DECIDE, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

- Affectation de l'excédent reporté (report nouveau créateur 002) : **407 920,47 €**
- Affectation de l'excédent d'investissement (report nouveau créateur 001) : **180 792,63 €**

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 30/03/2016, transmis en sous-préfecture et rendu  
exécutoire le **08 AVR. 2016**

Le Maire,

Michel CARTERET.

